

Ausbildungsdelegation I+D | Délégation à la formation I+D

Rapport annuel 2009

Délégation à la formation information et documentation (I+D)

www.formation-id.ch

En 2009, la Délégation à la formation I+D était composée des personnes suivantes: Gregor Egloff et Anna Hug pour l'AAS; Yolande Estermann, Flavio Haab, Barbara Kräuchi (jusqu'au 30 juin) et Urs Naegeli (président de la Délégation) pour BIS. La Délégation à la formation s'est réunie à trois reprises au cours de l'année sous revue.

La mise en application du plan de formation et l'élaboration des contenus (y compris les éléments formels) les plus urgents pour lancer la nouvelle formation professionnelle initiale en août 2009 ont constitué les points forts des activités de la Délégation. Pour la formation en entreprise, un groupe de formateurs et d'assistantes I+D ont préparé la "Documentation de formation en entreprise incluant les évaluations semestrielles". En raison du manque de ressources, il n'a pas été possible d'achever les autres "recommandations", "directives" et "règlements" concernant la formation en entreprise, les stages et les cours interentreprises (CI). Toutefois, des projets et brouillons existent déjà. La mise en œuvre du premier cours interentreprises "Catalogage en bibliothèque I: introduction" qui s'est déroulé au cours du premier semestre de l'année 2009/10 a représenté un grand travail. Au cours de 10 journées réparties sur plusieurs semaines, les apprentis ont acquis les fondements du catalogage en bibliothèque. Un groupe de spécialistes a élaboré les conditions cadres de ce cours ("Programme des matières") qui a ensuite été donné par les formatrices CI régionales des quatre différents sites de formation. Ce cours interentreprises a demandé beaucoup d'efforts au niveau de l'organisation et de l'administration. Il a pu être mené avec succès dans tous les sites prévus grâce à la grande flexibilité des formatrices CI et à l'immense engagement des organisateurs régionaux.

Ces dernières années, de nombreuses personnes se sont engagées pour mener à bien le remaniement de la formation professionnelle initiale; elles ont investi beaucoup de temps et d'énergie pour la mise en application de l'ordonnance et du plan de formation. Les associations professionnelles et surtout les acteurs I+D leur en sont profondément reconnaissants. Grâce au soutien sans failles de ces personnes et aussi des entreprises formatrices et des partenaires de la formation, 70 apprentis ont pu commencer en août leur formation d' "agent/e en information documentaire CFC".

Comme lors de l'élaboration des bases de la formation, l'application pratique a montré qu'il était difficile, voire quasiment impossible de prendre en considération tous les objectifs et intérêts régionaux et nationaux que ce soit au niveau des acteurs I+D ou de la législation / des partenaires de la formation. Il s'agissait de ne pas perdre de vue les intérêts de la formation professionnelle en ce qui concerne la formation professionnelle initiale et d'élaborer des solutions pragmatiques.

Grâce aux groupes d'experts en chef et d'experts dans les régions scolaires, groupes bien rôdés et très compétents, les examens de fin d'apprentissage se sont déroulés sans problèmes; 85 des 89 apprentis ont obtenu leur certificat d' "assistant/e en information documentaire". Nos félicitations!

La Délégation à la formation I+D ainsi que d'autres organismes proposant des formations "autour du livre" ont participé pour la première fois à Buch.09 à Bâle; elles ont proposé ensemble une bourse aux formations professionnelles.

Les ressources de la Délégation I+D qui restent limitées ont été utilisées pour les travaux de mise en œuvre les plus urgents ainsi que pour les activités courantes. La Délégation n'a ainsi pas pu réaliser le nouveau site Internet pourtant indispensable. Les changements au niveau du personnel et le manque de moyens du secrétariat BIS qui s'occupe de la comptabilité de la Délégation et lui offre aussi d'autres mesures de soutien ont accentué encore cette situation difficile.

Personnel

Thomas Kiser, délégué à la formation (70%); Danielle Müller, finances/comptabilité (env. 20%, jusqu'au 30 avril 2010); Christine Pulfer, finances/comptabilité (env. 20%, à partir du 16 juin).

Thomas Kiser, délégué à la formation